**Zeitschrift:** Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

**Band:** 28 (1998)

Heft: 3

**Artikel:** Défense des pensionnaires en EMS

Autor: G.N.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-826641

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CE

# Défense des pensionnaires en EMS

Créée en 1992, l'Association des pensionnaires des établissements pour personnes âgées et de leurs familles (APAF) correspond à un besoin réel. Elle vient d'ouvrir un lieu d'information et d'écoute au centre de Genève.

n janvier 1992, huit personnes qui avaient toutes un proche en maison de retraite, décident de fonder une association afin de lutter contre la souffrance des pensionnaires. Avec pour tout bien leur courage et leur bonne volonté, ces huit Genevoises et Genevois sont partis à la pêche aux adhérents. Un exercice qui, on s'en doute ne fut pas toujours facile.

Durant les cinq premières années, l'APAF a fonctionné uniquement grâce aux cotisations et à quelques dons de ses membres. Cette nouvelle association n'intéressait que très modérément les édiles genevois, d'autant qu'elle soulevait des problèmes gênants, concernant la situation des pensionnaires en EMS.

En 1966 pourtant, le comité décidait de s'approcher des autorités cantonales et de la Ville de Genève afin de solliciter une aide financière. Le Conseil d'Etat répondait favorablement, en octroyant une subvention de Fr. 10000.— prélevée sur le droit des pauvres. D'un autre côté, les

PTT mettaient un local à disposition et le Fond Georges Junod accordait une aide financière afin de payer les frais d'installation du secrétariat. Par la suite, la Ville accordait une somme de Fr. 2000.—, très utile pour assurer le fonctionnement de l'association.

Aujourd'hui, l'APAF dispose d'un bureau permanent à la rue du Vieux-Collège. On y dispense les informations utiles pour les familles des pensionnaires et le personnel en EMS.

Sur le terrain, les membres béné-

voles de l'APAF entourent les membres pensionnaires sans famille, encouragent le dialogue entre les différents partenaires et défendent les intérêts et les droits des pensionnaires. Il faut préciser pour conclure que cette association est neutre, autant politiquement que confessionnellement.

Renseignements:

G. N.

APAF, 3, rue du Vieux-Collège, 1204 Genève. Tél. 022/310 82 82 (répondeur 24 h sur 24.)

## Animations à thèmes

Le service social de la Ville de Genève propose de nombreuses animations pour les seniors qui apprécient les arts et les voyages.

erge Clopt, responsable, est conscient de ce qu'un tel service représente pour les retraités. «Depuis de nombreuses années, notre service offre des prestations permettant à chacun de créer des liens et d'obtenir le soutien dont il a besoin».

Des animations accompagnées sont proposées aux personnes souffrant de problèmes de santé ou de handicap. Elles ont ainsi la possibilité de participer à des journées d'évasion d'un jour, à des vacances en Suisse et à l'étranger, mais aussi à des visites, des spectacles ou des rencontres culturelles. L'encadrement est assuré par une équipe de professionnels et de bénévoles.

Au programme de cette année, signalons un voyage à Abano (26 avril au 8 mai), dans l'Aveyron (27 avril au 2 mai), en Ecosse (23 au 30 mai), à Vérone (25 au 28 juin) et à Chypre (26 septembre au 3 octobre).

En outre, il faut noter les «jeudis des peintres», destinés aux artistes amateurs et la formation d'un chœur mixte classique, pour les mélomanes (pas besoin de connaître la musique). Ainsi qu'il est précisé sur la feuille d'information distribuée par la ville: «La seule exigence est la bonne humeur et la volonté de créer». Ces deux dernières activités se déroulent chaque jeudi au club des aînés de la Roseraie, rue des Minoteries 3 à Genève.

**Renseignements:** Services sociaux de la Ville de Genève, rue Dizerens 25, 1205 Genève. Tél. 022/418 47 00.

**Jeudi des peintres:** Alain Manzoni, tél. 022/418 47 00 ou Marie-Antoinette Chardonnens, tél. 022/321 60 12

Chœur mixte classique: Charles Hergott, tél. 022/774 46 29.

